



BANQUES ET ASSURANCES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



CFDT LCL

04 78 92 23 69

Outlook :
cfdt_dsr_raa

POSC SUCCESSION :

Automatisation du traitement de documents

La direction nous présente le recours à l'intelligence artificielle avec une reconnaissance automatique des données sur les documents et leur extraction afin de faciliter l'avancement des dossiers.

Ainsi 3 types de documents seront éligibles à l'utilisation de cette IA : les certificats de décès, les factures des pompes funèbres et les pièces héréditaires. Les élus CFDT ont souligné l'importance d'un suivi rapproché du taux de traitement et d'erreurs émanant de cette IA. Il peut-être chronophage, pour les équipes, de devoir reprendre des erreurs d'extraction, ce qui minorerait donc le gain de temps espéré, du fait de cette automatisation. De plus, pour être réellement efficient, il faudra s'assurer de la capacité de cette IA à identifier et à agir en conséquence, lors de particularités courantes sur les dossiers de successions telles que la présence d'une GOBS, des testaments, des renoncations ou encore la centralisation des épargnes

Enfin, suite aux alertes réitérées de vos élus CFDT, concernant les effectifs de l'unité métier successions de Lyon, la direction se veut rassurante sur les perspectives 2025.

La responsable métier confirme la volonté de la filière de remplacer tous les départs en retraite (ceux de 2024 sont déjà pourvus et ceux de 2025 sont déjà anticipés). Il y a actuellement 4 salariés en arrêt longue durée remplacés par 4 CDD en renfort.

Fermeture de l'agence de St Flour

Déclaration de l'ensemble des élus du CSE :

(...) Quitter ce territoire définitivement fait prendre un risque très fort d'attrition, d'une part parce que les agences LCL les plus proches se situent à 45 min de route pour Issoire (66 km) et 1 heure pour Aurillac (72km) et d'autre part, parce que les établissements confrères sont bien implantés sur Saint-Flour (...). De plus, l'offre digitale de LCL ne semble pas adaptée à la typologie de la clientèle de Saint-Flour.

Pour autant, une des raisons que la Direction apporte pour fermer l'agence est la difficulté de recruter sur le secteur et plus particulièrement les recherches récentes pour remplacer le poste vacant de RA, recherches qui, selon les dires de la Direction, n'ont pas abouti. Or, aucune offre n'a été publiée dans MyJobs et malgré les demandes des élus, la Direction n'a pas été en mesure de préciser les moyens déployés pour ce recrutement. Cela donne donc le sentiment que la Direction n'a pas cherché pleinement à trouver un remplaçant et qu'elle profite de cet état de fait pour annoncer le projet de fermeture.

Le CSE note également qu'un poste (ou UTP) ne sera pas maintenu sur le dispositif. Lorsque les élus ont posé la question du devenir de ce poste, la Direction n'a pas été très claire (dans un premier temps, vous nous avez annoncé qu'il serait supprimé pour ensuite nous indiquer qu'il sera réalloué sur un poste d'accueil sur la DR). A nouveau, ce manque de clarté donne à croire aux élus qu'une fermeture d'agence vous permet aussi de supprimer « en douceur » une UTP. (...)

Le CSE demande qu'une attention particulière soit portée aux collègues afin de prévenir d'éventuels risques psychosociaux. Le CSE demande que l'IRC soit gelé pour un délai supplémentaire de 1 an.



Assistante Sociale : nouveau local

Pour permettre à l'équipe fiduciaire d'intégrer un nouveau coordinateur, l'équipe Fiduciaire, actuellement basée au R+3 du 18 LCL devrait récupérer le bureau actuel de l'assistante sociale, qui devra elle-même déménager dans le bureau actuel de l'équipe fiduciaire, situé après les équipes RH, derrière les portes coupe feux. Lors du CSE du 31 janvier, la CFDT a insisté sur l'importance de bien baliser l'accès au nouveau local de Sylvie MARCHAL.

Cotisation retraite : déclaration LCL à vérifier !



Nous avons connu les déboires de LCL, il y a quelques années, à communiquer convenablement, à la caisse de retraite, les cotisations des collègues à temps partiel, ayant fait le choix de cotiser à temps plein. Nous pensions ce temps révolu, mais cela n'est malheureusement pas le cas. A nouveau des problématiques de communication entre LCL et la caisse de retraite semblent exister. Il est donc important que chacun vérifie sur « Mon compte Retraite » les déclaratifs. A défaut, il appartiendra à chaque salarié de fournir les justificatifs pour régulariser sa situation, à partir de 55 ans, auprès de la caisse de retraite.

Bilan évaluations annuelles 2024

95% des entretiens ont été réalisés (terminés et signés). Le delta de 5% correspond aux personnes absentes lors de la période d'évaluation. Au global sur pour notre périmètre Rhône Alpes Auvergne, 50% des collègues sont notés à la hauteur des attentes, 41,8% au-delà des attentes (supérieurs et exceptionnels) et 8,1% évolués en développement ou insuffisant.

Congés payés et arrêts maladie

Les arrêts validés par la Cour de cassation de septembre 2023 ont permis aux salariés en arrêt maladie (d'origine non professionnelle) de maintenir des droits aux congés payés, dont voici les modalités de calcul chez LCL.

<u>Durée absence maladie non professionnelle</u>	<u>Solde de congés payés</u>	<u>Durée absence maladie non professionnelle</u>	<u>Solde de congés payés</u>
1 mois	25	7 mois	22,6
2 mois	24,6	8 mois	22,2
3 mois	24,2	9 mois	21,8
4 mois	23,8	10 mois	21,4
5 mois	23,4	11 mois	21
6 mois	23	12 mois	20

PS : les salariés absents pour maladie d'origine professionnelle acquièrent leurs congés payés sur un rythme de 25 jours ouvrés/an.



La pose des "congés payés maladie acquis" impacte les jours de fractionnement. Par conséquent, vous ne devez pas dépasser 15 jours de CP (acquis, en cours d'acquisition ou maladie) en période estivale pour bénéficier de jour de fractionnement.

En Bref

✚ Changement de centre de médecine du travail : depuis le 06/01/2025, le service de médecine du travail pour Lyon et sa région évolue, le nouveau centre sera 10 rue Jacques Stella 69002 LYON. Les référents pour le LCL seront le Dr STOICHITESCU et son assistante Mme SUCH dont les coordonnées téléphoniques sont 04 81 13 48 56.